



Saint-Gervasy

Le magazine n° 61

Heureuse année 2017



Rénovation de la rue du Ventoux

Journal municipal - Janvier 2017

Sommaire

Le mot du maire	p. 2
Travaux	p. 3 - 5
Dans la commune	p. 5 - 10
Urbanisme	p. 8
Associations	p. 11 - 18
Pratique	p. 19



Journal municipal de la commune de Saint-Gervasy (30)
Directeur de la publication :
Joël Vincent

Conception :
AB OVO - 04 66 62 93 63
www.abovo.fr



Accédez au site web de la mairie de Saint-Gervasy ici.

Votre magazine municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement et avec des encres végétales.

Le mot du maire

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve en ce début d'année 2017 et que je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Nous avons tous été perturbés par les événements gravissimes qu'ont connus notre pays et le monde entier. Bien sûr, nous n'avons pu être indifférents, notre vie en a même été durablement impactée.

« Des travaux importants vont transformer le paysage habituel et, je l'espère, faire progresser notre qualité de vie. Il est nécessaire que le village se rénove, se développe, s'équipe, bref, soit vivant. »

Nous connaissons, au cours de cette année, des changements importants. Nous nous adapterons, bien sûr, comme il se doit, et poursuivrons avec confiance et détermination le mandat que vous nous avez confiés.

Des travaux importants vont transformer le paysage habituel de la commune et, je l'espère, faire progresser notre qualité de vie. Il est nécessaire que le village se rénove, se développe, s'équipe, bref soit vivant.

Cette évolution continuera en urbanisme selon les règles du PLU, à un rythme choisi, par une urbanisation pensée, par des aménagements réfléchis, mais elle continuera aussi grâce à des services performants, des moments de convivialité, sportifs, culturels ou simplement festifs. Notre souci étant toujours que la commune garde sa personnalité tant dans ce qu'elle fait que dans ce qu'elle est.

Je vous invite donc à continuer à vivre tout simplement, en profitant des animations mises en place et en vous impliquant ou vous inscrivant aux associations qui sont de grande qualité et très diverses par ce qu'elles proposent. Ce sont ces participations qui génèrent le dynamisme de la commune, qui rapprochent ses habitants, qui créent des solidarités et finalement, nous fédèrent et nous protègent.

Bonne année à tous !



Réunion des Maires de l'Agglo à Saint-Gervasy, novembre 2016

Rénovation de la rue du Ventoux

Elle est maintenant terminée. Le chantier a été certainement l'un des plus importants qu'ait connu la commune ces dernières années : la distribution d'eau potable et l'assainissement ont été repris, un réseau d'évacuation des eaux pluviales construit et tous les réseaux secs enfouis.

La rue est maintenant entièrement rénovée, des éléments de mobilier urbains ralentissent la circulation et la signalisation au sol, en peinture bien



visible, contraint les automobilistes et sécurise le cheminement des piétons. Le double sens de circulation a été conservé.



Jeu de boules

Il a trouvé sa place à proximité du Foyer H. GRAVIER. Il participe à l'aménagement qui se met en place petit à petit aux abords du foyer, valorisant ce site privilégié en entrée de village.

Encore quelques petits travaux de finition et il permettra aux passionnés de Pétanque de pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions.

Illuminations

De nouvelles illuminations ont été posées cette année de façon judicieuse venant compléter celles existantes ; le village s'en est trouvé plus chaleureux pendant les fêtes.

Ce petit effort sera reconduit chaque année pour que des décorations supplémentaires vous surprennent encore.



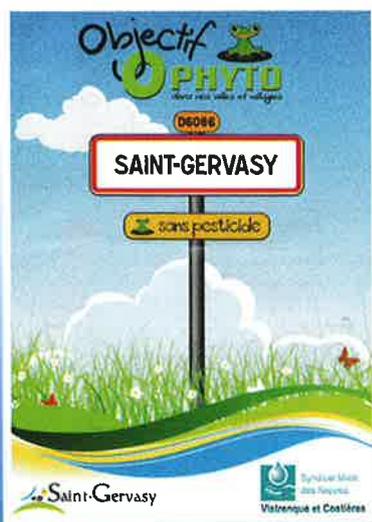
Vidéo-protection

Les premières caméras de vidéo-protection ont été installées : deux sur la place du village et une troisième sur le parking du Foyer face aux commerces. Elles sont d'ores et déjà en fonction : les images apparaissent au centre de vidéosurveillance de Nîmes Métropole et surtout, elles sont enregistrées. De très bonne qualité, elles seront déterminantes en cas d'infraction. Ce système qui a fait ses preuves devrait être dissuasif et sécuriser un peu plus les espaces publics surveillés et bien au-delà.



D'autres caméras compléteront ce dispositif dans les années qui viennent au niveau des écoles et de différents carrefours.

La commune est aidée par Nîmes Métropole qui finance le matériel nécessaire (fibre et caméras) et son installation à hauteur de 50 %. La commune participe, par ailleurs, aux frais de surveillance mutualisés entre les différentes communes de l'Agglomération concernées.



**Pour protéger l'eau que vous buvez,
pour protéger votre santé, pour protéger
l'environnement, le choix des armes :
Zéro pesticide !**

Si les agents de la collectivité ne désherbent plus les pieds de façade, il appartient alors à chacun de juger si les beaux brins de plantes qui naissent au pied des bâtiments et des murs sont, ou non, persona non grata et d'en tirer les conséquences en désherbant (sans pesticide !) le long de sa propriété. Le fait de voir de l'herbe en ville n'est pas un signe de négligence, mais plus d'amélioration de votre cadre de vie.

Faites comme votre commune, laissez tomber les phytos !

Réalisations à venir

Le « Clos du Marché » entre dans sa phase de construction. La commune ayant vendu le terrain, elle n'est plus directement impliquée dans les travaux mais elle sera régulièrement invitée aux réunions de chantier. Nous attendons maintenant avec impatience l'élévation des bâtiments.

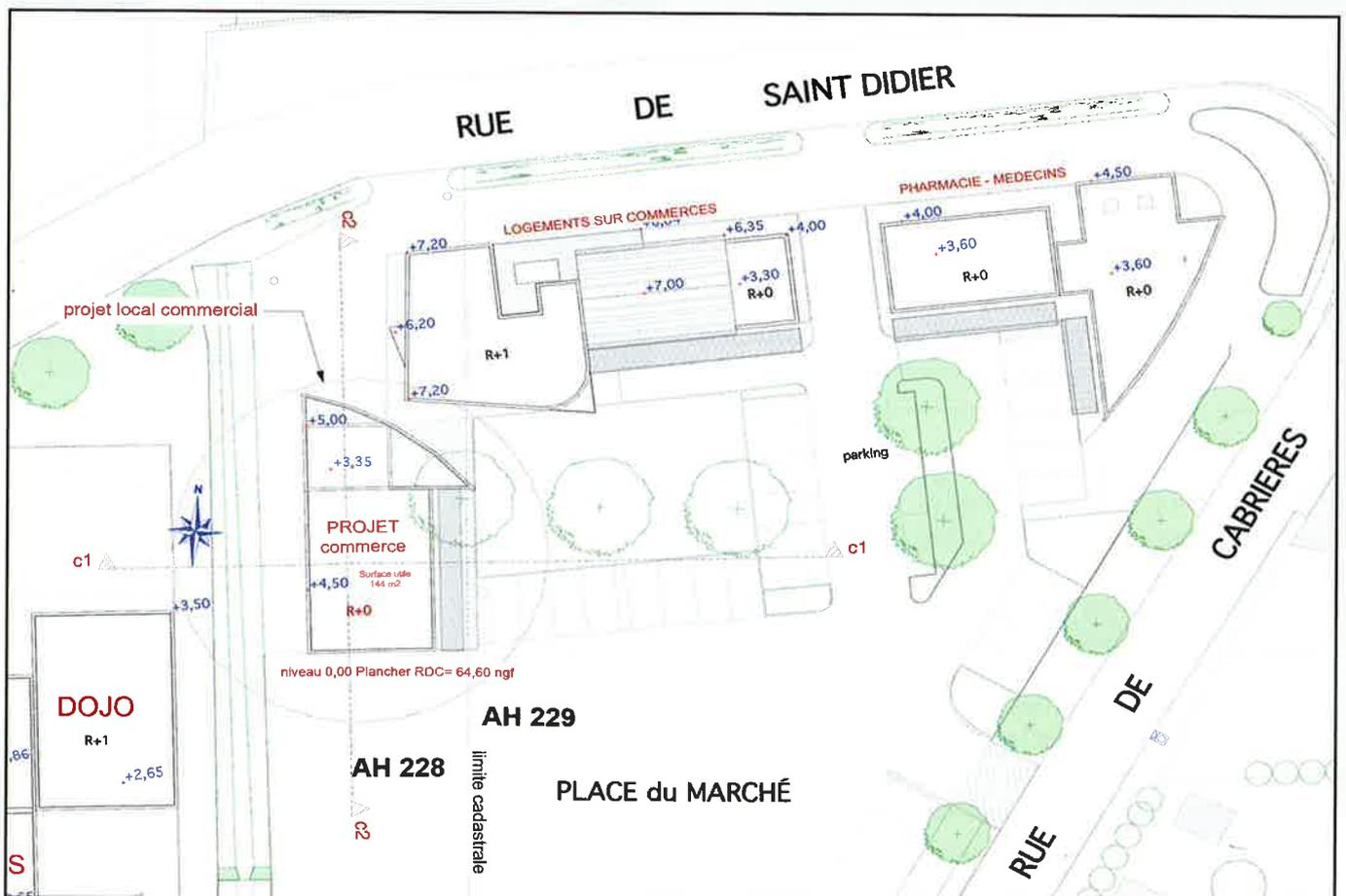


Le local commercial « supérette ». Maintenant que le permis a été accepté et que les délais de recours sont passés, les travaux de construction vont pouvoir commencer. Des sondages vont déterminer la qualité du sol, l'architecte en tiendra compte pour calculer notamment le dimensionnement des fondations.

Des consultations auront lieu pour choisir les entreprises qui auront la charge d'un « lot ».



Les travaux commenceront bientôt et dureront, si tout va bien, une dizaine de mois.



Bornes de recharges de voitures électriques

Le Syndicat Mixte Départemental d'Électricité (SMEG) a proposé à la commune de recevoir des bornes de recharge de voitures électriques, compte-tenu de sa situation géographique. Il a assumé la quasi-totalité du coût de l'investissement, la commune ne payant que 500 €. Les propriétaires de voitures électriques pourront les recharger en une vingtaine de minutes. Le règlement s'effectuera directement par l'intermédiaire de la borne.



Révéo, comment ça marche ?

Les bornes sont équipées de deux points de charge, avec possibilité de recharger deux véhicules et/ou vélos en simultané. Tous les types de prises d'une borne accélérée (22KWA) sont disponibles (domestique, T2 et T3). Les trappes d'accès à la charge sont sécurisées pour permettre à l'utilisateur de s'absenter le temps de la charge.

Pour faciliter la mobilité, le tarif est unique pour les usagers sur l'ensemble du territoire. Soit, un coût de recharge à 1,50 € TTC pour les abonnés et à 3 € TTC pour les non abonnés jusqu'à la première heure de recharge. Au-delà, le tarif sera décompté à la minute (0,025€). L'abonnement est fixé à 12 € sur une année glissante.

Pour accéder à la charge, l'utilisateur dispose de deux moyens : la carte d'abonnement et/ou l'application mobile « Révéo » disponible gratuitement sur Android et iOS. Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante :

www.reveocharge.com ou sur les panneaux d'affichage installés à proximité des bornes publiques.

2 270 € collectés pour le Téléthon

Belle soirée de solidarité pour le Téléthon et la recherche contre les maladies génétiques.

Les différentes associations et commerçants de la commune se sont mobilisés avec la mairie pour organiser un loto, dont les quines ont été ponctuées par des démonstrations de danse ou d'arts martiaux très réussies, mettant en valeur le travail associatif.

La population généreuse, et quelquefois venue des communes voisines, était au rendez-vous assurant une recette substantielle que d'autres activités, le lendemain, sont venues conforter. Merci à tous.



CCAS

À l'occasion du démarrage des travaux du « Clos du Marché », les personnes intéressées par un « logement aidé » doivent faire passer leur dossier de demande à la Mairie. Remplir le feuillet Cerfa n° 14069* 02 et joindre les justificatifs demandés.

Il y aura quatre T4, six T3 et six T2.

Débroussaillage contre les incendies

Débroussailler autour des habitations ou à leur proximité immédiate est une mesure de prévention obligatoire. Il appartient au propriétaire d'un bien d'en assurer la protection.

En zone urbaine, le propriétaire du terrain débroussaillera l'intégralité de la parcelle.

Zone non urbaine, le propriétaire

assurera le débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de la parcelle et de 10 m de part et d'autre du chemin d'accès, même si cette distance pénètre sur la propriété d'autrui.

Pour débroussailler chez le voisin, il est indispensable d'obtenir son accord. En cas de refus, une procédure peut être entreprise.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique sur la commune vers les particuliers sera assuré par l'opérateur Orange. Il commencera fin 2017 et se poursuivra en 2018 :

1^{re} phase : elle consiste à déployer à partir du NRO des tronçons optiques jusqu'à des armoires de rue appelées PMZ. Une armoire permet le raccordement de 300 logements environ. Cette phase durera 6 mois à 1 an.

2^e phase : à partir de chaque armoire, des

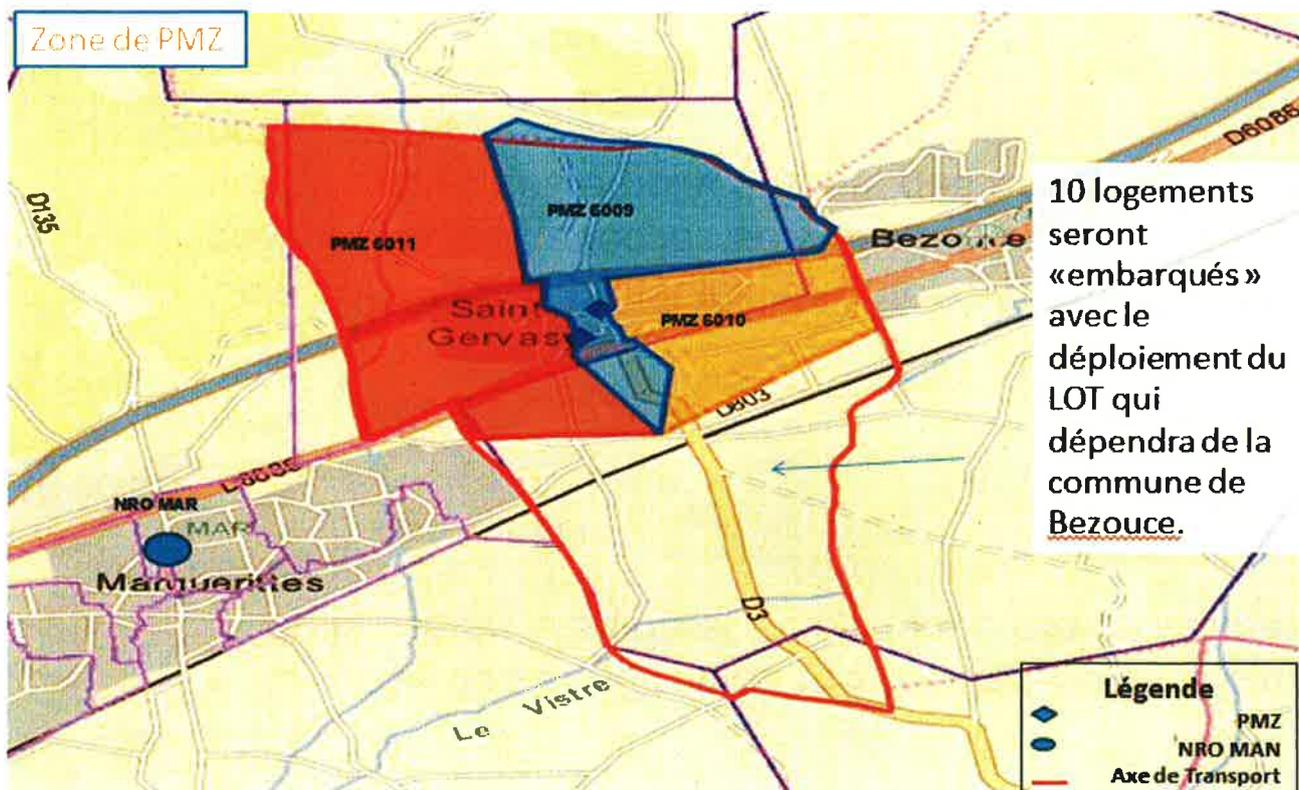
tronçons optiques secondaires seront déployés jusqu'au Point de Branchement appelé PB dans la rue à proximité des habitations. Le PB permet de desservir 5 à 10 logements.

À l'issue de cette deuxième phase, les logements desservis par le PB seront éligibles à la fibre : l'occupant pourra souscrire à un abonnement Fibre. Plusieurs semestres sont nécessaires à la réalisation complète de cette phase.

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>
Plus d'infos en mairie.

Plan Schéma Directeur Réseau de Saint-Gervasy

924 logements (ou prises) dénombrés



Accès au PONT DU GARD : du nouveau pour 2017 !

À partir du 1^{er} janvier 2017, plus besoin de votre carte d'accès.

Les modalités d'accès au site du Pont du Gard pour les résidents Gardois changent. Vous n'avez plus besoin de votre carte pour profiter du Pont du Gard en illimité.

Pour chaque visite à partir du 1^{er} janvier, il vous suffira de vous présenter à l'accueil du site munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de votre commune partenaire de moins de 6 mois (pour chaque visiteur). À compter de cette date également, votre ancienne carte sera désactivée.

 site du
PONT
DU GARD
www.pontdugard.fr

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'élaboration du PLU suit son cours. La commission PLU travaille en ce moment sur les règlements des différentes zones prévues pour couvrir le territoire de la commune. Quatre grandes zones sont pressenties : zone urbaine, zone à urbaniser, zone agricole et zone naturelle. Chaque règlement doit tenir compte du PPRi bien sûr, mais aussi de l'évolution des lois nationales qui s'imposent à nous.

Les zones urbaines « U » correspondent aux zones construites avec un centre village et une périphérie urbanisée. Elles devraient conserver

un règlement proche de celui du POS actuel, plus précis et plus complet avec moins de sous-zones.

Les zones à urbaniser « AU » sont créées pour régler les constructions sur les nouvelles parcelles constructibles au sud de l'urbanisation actuelle de la commune. Ces zones « AU » constitueront la seule véritable innovation de ce plan d'urbanisme. Nous vous en avons déjà beaucoup parlé puisqu'elles ont fait l'objet d'âpres discussions avec les services de l'État dans le cadre du Plan de Prévention du Risque inondation.

Les zones agricoles « A » concernent toutes les parties agricoles cultivables de la commune et ne devraient pas vraiment changer par rapport au POS.

La zone naturelle « N » englobe l'ensemble des parcelles boisées, au nord de la commune comme dans le POS.

Une fois ce règlement totalement rédigé, il sera proposé aux autres « personnes qualifiées » qui feront leurs remarques et, après accord, sera arrêté par le Conseil municipal. Il sera alors porté à votre connaissance et fera l'objet d'une enquête publique.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Février

- ➡ Samedi 4 et dimanche 5 : festival de vidéos par l'association « Rayon d'Oc »
- ➡ Dimanche 12 : loto par l'association « Les Aînés »
- ➡ Dimanche 19 : loto par l'association « La Paroisse »
- ➡ Samedi 25 et dimanche 26 : loto par l'association « ES3M »

Mars

- ➡ Vendredi 10 : « Les Vendredis de l'Agglo », spectacle « Monsieur de Pourceaugnac », à 20h45 au foyer
- ➡ Samedi 11 : carnaval des enfants par l'association « APE »
- ➡ Dimanche 12 : loto par l'association « FCF »
- ➡ Samedi 18 : compétition de danse et soirée dansante par l'association « Anny Body »

Avril

- ➡ Samedi 29 et dimanche 30 : exposition de peintures et sculptures par l'association « Art'Tistic »

Mai

- ➡ Vendredi 12 : « Les Vendredis de l'Agglo », spectacle « Assedic, misère et Chippendales » à 20h45
- ➡ Samedi 13 : forum par l'association « Aïkido »
- ➡ Dimanche 21 : vide-grenier par l'association « APE »

Juin

- ➡ Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 : festival de musique « Autour du Banjo » par l'association « Fai Tira »
- ➡ Vendredi 23 : kermesse des écoles par l'association « APE »

Juillet

- ➡ Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 : fête du village

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanches 23 avril et 7 mai 2017

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanches 11 et 18 juin 2017

Liste non exhaustive et pouvant être modifiée.

*Joël Vincent, Maire de Saint-Gervasy, et le Conseil municipal
vous adressent leurs meilleurs vœux*

Bonne année 2017



Vœux à la population



Démonstration taekwondo



Sportifs récompensés



Spectacle enfants



Spectacle enfants



Repas des aînés

État civil du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Naissances

- * HEDFI Emna, Rodyana née à NÎMES le 13 janvier
- * LE CLERC Samuel, Isaac, Evan né à NÎMES le 15 janvier
- * CAROFF Léo, Joël, Claude né à NÎMES le 06 mars
- * CHARRETIER Agathe née à NÎMES le 11 mars
- * ROUSSEL Liam, Alfred, Jean né à NÎMES le 13 mars
- * ALIGER Jude, Jean, Kévin né à NÎMES le 29 avril
- * JARDINO Éva, Magali, Aimée née à NÎMES le 25 mai
- * MORALES Kim, Muguette, Marie née à NÎMES le 30 mai
- * LERAY Tyfen, Myriam née à NÎMES le 09 juin
- * ZAMORA Ernesto né à NÎMES le 16 juin
- * KHANNOUS Youssef, Mohamed, Lahbib né à NÎMES le 17 juin
- * MICO Calie, Sabrina née à NÎMES le 29 juin
- * DUPUY Mila, Laurina née à NÎMES le 09 juillet
- * HUSSON Sasha, Bruno, Alain né à NÎMES le 19 juillet
- * XIONG Jackie, Nraug Naab né à NÎMES le 25 juillet
- * RIBIÈRE Romane, Yolande, Viviane née à NÎMES le 29 juillet
- * CANO Andréa, Marine née à NÎMES le 07 août
- * TARBOURIECH Ethan, Noé né à NÎMES le 08 septembre
- * FÉLIX Juliette, Lucie, Chantal née à NÎMES le 23 septembre
- * SOULIER Lou, Annie, Sandrine née à NÎMES le 21 septembre
- * LUCCIONI MENNECHEZ Thomas, Michel, Georges né à NÎMES le 24 septembre
- * GENIN Lyna, Emma, Marie-Line, Sylvie née à NÎMES le 02 octobre
- * ANDREO Giulia née à NÎMES le 27 octobre
- * PONGE Nolan, Sébastien né à NÎMES le 04 novembre
- * POOT Mila née à NÎMES le 15 novembre
- * AGOSTINI Livia, Lisabette, née à NÎMES le 02 décembre
- * ALLEL Neyla née à NÎMES le 03 décembre
- * DERIVIÈRE Analù, Laetitia, née à NÎMES le 19 décembre

Mariages

- ♥ RASTOLL Patrice et CUEVAS Sabrina, le 23 avril
- ♥ NAFFAH Christo et CHAFTARI Cynthia, le 25 juin
- ♥ EL OMRANI Soufiane et DRISSI Lamiaë, le 09 juillet
- ♥ DA COSTA Cédric et PUISSANT Christelle, le 03 septembre
- ♥ OULD ABDELKADER Yassin et DRIF Leila, le 03 septembre
- ♥ MAURIN Claude et MEINHARD Louise, le 03 septembre
- ♥ GAUDICHON Guillaume et HAMDANI Nadia, le 10 septembre
- ♥ GOMES Timothée et DRUELLE Rebecca, le 08 octobre 2016

Décès

- ☞ DAYON Étienne, le 03 janvier
- ☞ LEWER Charles, le 20 janvier
- ☞ PAPELIER Norbert, le 07 avril
- ☞ GOUDARD Joël, le 10 mai
- ☞ TRUSHEV Vladimir, le 25 juillet
- ☞ MARIANI Guy, le 19 octobre
- ☞ D'ANNA Sébastien, le 09 décembre

Le mot de l'opposition

Quel bilan tirer de cette année 2016 sur le plan communal ?

Les travaux de la rue du Ventoux, qui se terminent, illustrent assez bien le fonctionnement de la municipalité en place : plusieurs années interminables de travaux pour une rue de 400 m de long sans coordination, sans schéma directeur de circulation globale, ni trottoir. Il n'y a aucune vision, aucune ambition pour Saint Gervasy, l'immobilisme règne sans partage.

Que dire des nouveaux horaires d'ouverture de la Poste imposés arbitrairement sans aucune discussion, et surtout, sans recueillir ni l'avis ni les besoins des usagers ? Est-ce une façon moderne d'administrer une commune en 2016 ? Enfin le problème des compétences, alors que les adjoints et conseillers délégués rétribués n'ont jamais été aussi nombreux (9 personnes sur 19 élus), voilà qu'on nous propose d'embaucher un secrétaire de mairie. Les raisons invoquées sont de soulager les agents administratifs d'une part, mais surtout de se substituer au maire, adjoints et délégués dans leur rôle d'administration du personnel et de préparation des dossiers de projets d'autre part. Tout ceci dans un contexte où beaucoup de compétences communales sont transférées à Nîmes Métropole dont l'objectif est de mutualiser et simplifier le millefeuille administratif qui pèse tant sur nos impôts. Ce sont encore 35 à 40.000 euros de moins sur le budget, déjà maigre, des investissements, sans service supplémentaire pour les habitants. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2017.

Vos élus d'opposition David WILLIAMS / Marie Ange PARERE

Texte n'engageant que ses signataires, retranscrit dans son intégralité sans aucune modification

La Paroisse

La Paroisse de Saint-Gervasy fait partie de l'ensemble paroissial de MARGUERITTES, avec les paroisses de **Bezouze, Cabrières, Lédenon et Poulx**. Les messes ont lieu en alternance avec les autres villages le samedi soir et le dimanche à Marguerittes : horaires et lieux affichés à l'église ou sur le site internet. L'église est ouverte chaque vendredi de 14h30 à 16h.

Permanences au presbytère de Marguerittes, 20 rue de la République.

Tél. : 09 66 89 00 66 - Fax : 09 70 63 15 71

Curé de l'ensemble paroissial : Père Benoît REIF :
Tél. 09 66 89 00 66 - E-mail : br2009@orange.fr

Site internet : <http://www.marguerittes.catholique.fr>

Pour la catéchèse, les rencontres ont lieu à Marguerittes ou à Saint-Gervasy notamment pour

« l'éveil à la foi » et les ados de l'aumônerie, dans les salles de l'ancien presbytère, rénovées par la paroisse.

Comme tous les ans, notre communauté a célébré la fête de la Croix Glorieuse, le dimanche 11 septembre à la Chapelle, sous un soleil radieux et avec le baptême d'un enfant au cours de la célébration. Ensuite, une centaine de personnes se sont retrouvées au foyer socioculturel pour le traditionnel repas toujours très apprécié et convivial. Merci à tous les bénévoles qui participent à ce succès.

Le loto annuel aura lieu le dimanche 19 février 2017 à 15h. Nous vous attendons nombreux et remercions les généreux donateurs (familles et commerçants) pour leur contribution.

Meilleurs vœux et belle année 2017.



Marguerittes Retraite Sportive (M.R.S)

« Marguerittes Retraite Sportive » (MRS) est l'un des 440 clubs affiliés à la Fédération Française de la Retraite Sportive qui s'est donné plusieurs missions.

Tout d'abord :

- Préserver la santé de chacun de nos membres.
- Offrir la possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives physiques à moindre coût.
- Former ses animateurs bénévoles pour garantir la sécurité et la convivialité des pratiques.

Ensuite :

- Développer et diffuser le concept « Sport, Senior, Santé ».
- Promouvoir la place des femmes dans les instances dirigeantes.
- Promouvoir les activités physiques et multiplier les formes de pratique.
- Adopter de bonnes pratiques en matière de développement durable.



ADHÉRER À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE, C'EST VOUS FAIRE PLAISIR EN CONSERVANT UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE. REJOIGNEZ-NOUS !

Avec votre licence, partagez de nombreuses activités en toute convivialité et bénéficiez d'une couverture d'assurance performante et adaptée à votre pratique et de tous les avantages de votre adhésion.

Activités pratiquées à M.R.S et encadrées par des animateurs : Gymnastique aquatique, Bungy pump, Country, activités dansées, tennis de table, randonnée pédestre, marche nordique, gymnastique, yoga, Vélo Tout Chemin.

Site : <http://marguerittesretraitesportive.blogspot.fr>

La Boule Éclair

L'association La Boule Éclair organisera pour l'année 2017 : déjeuners, repas et galettes des rois au foyer socioculturel.

Pour les compétitions, il y aura la Coupe de France et les différents inter-clubs (pétanque et pétanque vétérans jeu provençal). Il y aura un concours au mois de septembre ; celui de mars est remplacé par un qualificatif tête à tête, comptant pour le championnat du Gard.

Licences 2017, pour tous renseignements contacter :
M. MONTET Joël au 06 58 16 05 25, M. LAUDE René au 06 21 44 55 43, M. BOUVIER Denis au 06 18 86 69 09.

Il y a 2 ans, Anaïs MONTET était licenciée dans notre club ; elle s'est exilée dans un autre club pour devenir championne de ligue en triplète.

Et pour finir, l'association La Boule Éclair vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Le bureau





A.D.M.R « Les Hirondelles »



Appartenant à un réseau national de 2 950 associations locales, décliné en 18 associations gardoises, l'association A.D.M.R « Les Hirondelles » intervient depuis 36 ans auprès de 300 personnes âgées, handicapées et de familles, sur un vaste territoire comprenant 27 communes.

L'objectif de l'association est d'aider chaque personne, fragilisée ou non, à bien vivre chez elle.

L'équipe de 5 bénévoles actifs et très impliqués dans l'association encadre 50 salariées pour plusieurs services :

- Ménage/repassage, aide à la vie quotidienne, accompagnement, plan d'aides organismes financeurs diverses (Caisses de retraite, Conseil Départemental, Mutuelle, CAF, etc.)
- Téléassistance, garde d'enfant...

Ces services sont attractifs car 50 % des sommes payées sont déductibles des impôts ou en crédit d'impôt (voir avec votre centre des impôts).

L'association A.D.M.R « Les Hirondelles » est certifiée NF Services à la Personne, garantie de qualité des prestations. Par son engagement de proximité, elle répond aux attentes de la population, de la naissance à la fin de vie, favorise la création et le lien social, participe à l'animation de la vie locale et contribue à la création d'emplois qualifiés et durables, ce qui la place 1^{er} employeur de la commune de Saint-Gervasy.

L'association A.D.M.R recherche également des bénévoles. Actifs ou retraités qui souhaitez participer à la vie associative, donner du temps au service de la collectivité et partager avec d'autres les valeurs



de la solidarité, REJOIGNEZ-NOUS !

Pour tout renseignement, merci de nous contacter par téléphone au 04 66 58 20 09, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, ou venez nous rencontrer au bureau à Saint-Gervasy (merci de prendre au préalable un rendez-vous auprès de notre secrétariat), ou par mail : info.saintgervasy.fede30@admr.org

**L'A.D.M.R « Les Hirondelles »
a déménagé au**

11 avenue Frédéric Mistral

30320 Saint-Gervasy

Tél. : 04 66 58 20 09

Fax : 04 66 74 54 80

Saint-Gervasy Tonic

Cours de gym, fitness, renforcement musculaire, stretching, 3 fois par semaine au foyer socio-culturel : les **lundis et jeudis soir de 18h20 à 19h20** et le **mercredi matin de 10h15 à 11h15**.

Il n'est pas trop tard pour prendre de bonnes résolutions ! Venez nous rejoindre ; 2 cours d'essai offerts.

Nous proposons également un cours de country, danse en ligne, spécial débutant très apprécié, animé par **Éric et Juliet** le mercredi soir de 20h30 à 22h00.

Le tout dans une ambiance conviviale, décontractée et sympathique.

Le bureau est composé de **Carole GARNERO**, Présidente (06 35 97 66 44) et **Nicole PECHINOT**, Secrétaire.



Démonstration de country pour le Téléthon

FAÏ TIRA

Pour la 5^e année, le festival « AUTOUR DU BANJO » ouvrira ses portes le week-end des 2, 3, 4 et 5 juin 2017 ; un festival dont la programmation promet bien des surprises et des bons moments grâce à la notoriété qu'il acquiert au fil des ans.

Les plus grands banjoïstes se regroupent désormais autour de notre événement. C'est ainsi que, venant du Canada, Tim ALLAN, incontournable banjoïste 4 cordes de renommée mondiale, nous fera l'honneur d'être le parrain de l'édition 2017. Multi-instrumentiste, il joue également aussi bien de la guitare, de la mandoline que du ukulélé. Doté d'une superbe voix de baryton, il chante aussi tout en s'accompagnant, pour le plus grand plaisir d'un auditoire qui ne peut que rester enthousiaste et admiratif de sa vélocité et de sa technique. Vous ne manquerez pas d'apprécier son spectacle plein de surprises et de talent.

À la demande énergique du public conquis par ce groupe, vous retrouverez une nouvelle prestation très attendue de Lluís GOMEZ et du Barcelona Bluegrass Band. Pour le plus grand plaisir des amateurs de jazz, nous recevons également l'excellent tromboniste américain Kid DUTCH accompagné d'exceptionnels musiciens de jazz parmi lesquels Éric GILLES, merveilleux banjoïste 4 cordes fidèle de notre festival, aussi sympathique que talentueux.

Tout au long du festival, nous retrouverons les



groupes de bluegrass, jazz, swing, irlandais, chanson française, new Orléans, etc.

Un festival qui repose entièrement sur le volontariat tant des musiciens que de l'ensemble de nos aides et qui, grâce à toutes ces bonnes volontés et ces grands cœurs, en font un festival familial et amical si apprécié de tous.

Nos bénévoles eux aussi arrivent de toute la France et chacun peut venir en grossir les rangs pour partager à la bonne humeur ambiante pendant ce week-end festif et musical. Inscrivez-vous d'ores et déjà : banjo30@free.fr / 06 03 79 16 61.



Men Sana in Corpore Sano

El Jaguar Tango fut créé depuis 2011 à Saint Gervasy.

Les cours sont dispensés par Arno Savall depuis la création, soutenus par Séverine Durand, encore cette année. Les cours ont lieu à la salle Henry Gravier, tous les vendredis, à partir de 19h30, suivis par la Practica (Atelier) ; ils sont tous publics.

N'hésitez pas à venir partager notre passion et notre bonne humeur.

L'école a participé comme organisateur à ces événements :

- Festival de Saint-Quentin-La-Poterie - Mai 2015
- Tournée de Maestros argentins venus de Buenos Aires, Magdalena Gutierrez et German Balejo (3^e au championnat du monde 2015) à Montpellier, Grenoble, Aubais en novembre 2015, à Ville la Grand et à la cave Aubai Méma en juin 2016.
- Séminaire Danses Folkloriques Argentines, Saint-Gervasy et Aubais - Février 2016.
- La Milonga Del Jaguar, Mas des Capelans, Nîmes - Février 2016. La plus grosse Milonga de la région avec 247 danseurs.
- « El Ultimo Tango », présentation et animation pour la sortie du film en exclusivité au cinéma Sémaphore, à Nîmes - Mai 2016, à guichet fermé !
- Stage international le 26 juin, avec Létizia Messina venue de Turin en Italie où elle vit, enseigne et danse le tango !

Contact Stéphane DE SANTO, 06 19 18 07 11.
<http://assomsics.wixsite.com/eljaguartango>



Vétérans Saint-Gervasy

La 17^e saison sportive a été lancée début septembre 2016 avec un effectif conséquent, soit une vingtaine de joueurs prêts à affronter une trentaine de matchs prévus au calendrier 2016/2017.

Les toujours jeunes bleus et blancs espèrent améliorer le bilan de la saison passée qui a vu 9 magnifiques victoires, 4 matchs nuls et 11 défaites avec 74 buts marqués et 92 encaissés.

Bien que symboliques, toutes les rencontres sont vivement disputées de part et d'autre et le plaisir est toujours le même de se retrouver autour d'une bonne table collégiale, notamment au bar le 86 chez l'ami J. VALLES, lors des matchs à domicile.

L'an 2016 a vu l'organisation de deux lotos au foyer socioculturel en janvier et en novembre, avec un grand succès populaire à chaque fois avec plus de 200 personnes, et du tournoi de l'amitié sportive début juin, qui met en effervescence le temps d'une journée dominicale le stade des Aires et sa belle pelouse.

Concernant la sortie familiale, la date du week-end de la Pentecôte a été retenue pour une excursion

en terre Lyonnaise avec un match de propagande à Saint-Romain-de-Popeye, puis une visite du vieux Lyon entrecoupée de bons repas dans les restaurants gastronomiques, celle du parc animalier de la Tête d'Or et la découverte du nouveau parc O.L sportif, celui là avec ses 80 000 spectateurs pour la finale de rugby Europe's Club.

À toutes et à tous, bonne et heureuse année 2017 !

Pour l'association : le Président, Régis VALLIN



Saint-Gervasy Demain

Toujours aussi active sur le village, notre association a multiplié de nombreuses activités variées, telles que le repas du village en fête, la marche nocturne en juin avec sa collation de clôture.

À la fin de l'été, la rentrée s'est effectuée dans l'idyllique et verdoyant boudrome de B. Barre, suivi d'un concours de pétanque.

Après la participation au forum des associations, la soirée country, chère aux professeurs J. et E. Benzoni, a connu un franc succès populaire avec une multitude de danseurs.

Plus moderne et plus loufoque, a été la tenue des fêtards réunis au foyer pour le bal des années 80 organisé par S. Briquet, tandis que la journée éducative de l'Europe, concoctée par C. Mosse, aurait mérité une meilleure assistance.

Quant à l'opération « Nettoyons la nature », elle a vu une trentaine de personnes armées de sacs poubelles, gants et chasubles, partir à la chasse aux déchets autour du village.

Le bureau s'est enrichi d'une vice-présidente : Mme Szymczak. Celle-ci a d'ailleurs étrenné ses galons en proposant la nuitée Halloween envers la jeunesse et une onctueuse soupe au potiron. Ravis du repas au restaurant la « Trilogie » à la mi-novembre, avec l'accueil chaleureux de



Fanny et Patrick, le cuistot, les membres de Saint-Gervasy Demain, avec M. Calatayud, M. Couturier, M. Picard et J. Beltrand, nouveaux sociétaires, se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Le Président, Régis VALLIN



Bella Vista

Le club Bella Vista vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Le club se réunit tous les jeudis de 14h à 17h45 à la salle polyvalente pour jouer au tarot, à la coinche, à la belote, au rami et au scrabble. Le goûter est offert par le club avec une boisson.

Nous organisons également des repas dans la commune, ainsi que des sorties à la journée. Des concours de belote sont organisés une fois par trimestre et là aussi, nous vous offrons le goûter.

Venez nous rejoindre ; l'ambiance y est toujours détendue et très conviviale.

Renseignements ou inscriptions auprès de Mme ROUSSEL Marlène : Tél. 06 18 54 94 78 ou le jeudi après-midi.



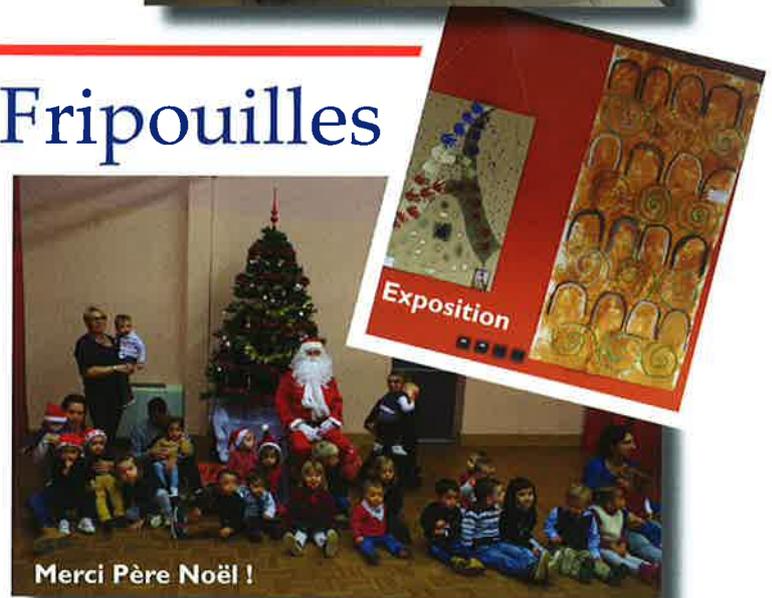
Les Petites Fripouilles

L'association « Les petites fripouilles » a été créée en septembre 2008. C'est une association des assistantes maternelles du village qui a pour but de favoriser la socialisation des tout-petits. Pour cela, nous nous retrouvons deux matinées par semaine à la salle Henri Gravier.

En juin 2016, nous avons exposé au Pont du Gard avec l'école maternelle « du Grand Pin » : thème « De pierres en sables ».

Nous remercions Laurence et Émilie d'avoir pu participer aux projets « Des arts d'école ».

Information : Vous pouvez trouver la liste des assistantes maternelles en mairie.



Anny Body Nîmes Métropole

Notre saison s'est très bien passée ! Nous fêtons cette année les 32 ans du club ! À cette occasion, le gala se fera à la salle exposition du **stade des Costières à Nîmes, le samedi 17 juin 2017**. Nous prévoyons également une soirée dansante le samedi 18 mars au foyer socioculturel de Saint-Gervasy avec des démonstrations, ouvert à tout public.

En plus du succès remporté par notre nouvelle activité, la zumba kids, nous vous proposons également des cours de **Pilates**, le mercredi à 18h15. Venez essayer cette méthode révolutionnaire de gym douce basée sur le gainage et sur le renforcement musculaire des muscles profonds. Pas d'exercices dangereux, au contraire, et si vous avez des problèmes de dos, de surcharge pondérale, cette méthode est pour vous. Les 2 premiers cours sont offerts.

Venez rejoindre notre équipe dynamique avec Carolane, notre professeur de danse pour les petits à partir de 3 ans, les ados, mais aussi pour les grands



en zumba : à fond la forme !

Vous pouvez nous retrouver sur facebook : Anny Body.

Nous vous souhaitons une belle année 2017.

Anny GURICOLAS - 06 11 50 00 98.

Mail : annybody@hotmail.fr

Karaté Club

Le Karaté Club de Saint-Gervasy a été créé en 1994.

Aujourd'hui, les entraînements sont assurés par Said EL HAJOUÏ (CN 5^e DAN SHOTOKAN, instructeur fédéral, titulaire du certificat de qualification professionnelle, jury à la commission des grades du département du Gard et élève de sensei Jean-Pierre LAVORATO). Les licenciés trouveront en lui un enseignant passionné, diplômé et compétent. Il est aidé par Jean-Louis FERRARI (Instructeur Fédéral CN 3^e DAN SHOTOKAN).

« Nous pratiquons un karaté traditionnel, axé sur la pratique de l'art martial, et qui peut être pratiqué à tout âge ».

Tout en se déroulant dans la plus pure tradition japonaise, les cours ont lieu dans une ambiance amicale. Le club accueille tous les pratiquants, masculins et féminins, dès 6 ans. Les entraînements se déroulent au « dojo ».

Les enfants y trouvent une pratique éducative et ludique qui leur permet de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux. La pratique martiale, qui est depuis longtemps considérée comme une excellente activité sportive, permet aussi de répondre à la demande spécifique de défense personnelle. L'étude de mouvements simples et d'enchaînements techniques permettra à chacun de trouver la réponse adaptée en cas d'agression.

C'est une voie d'épanouissement physique et spirituel qui permet la maîtrise de son corps et



l'élévation de son esprit pour trouver la réponse adaptée en cas d'agression.

Adapté à toutes et à tous, le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement et aussi d'adhérer à une « école de vie » chère aux arts martiaux.

Le Karaté Club de Saint-Gervasy se veut convivial et proche de ses adhérents. Il organise, le samedi 10 juin 2017, un stage international sous la direction technique de M. Jean-Pierre LAVORATO, expert-fédéral, ceinture noire 9 dan.

Judo Club

Le Judo Club vous souhaite une bonne année 2017 et félicite tous ses judokas pour leur investissement lors des entraînements, compétitions, stages...

Les plus grands se sont distingués lors des compétitions officielles :

Charlotte Vidal, Mathis Navetat et Yanis Hafsi ! Avec un grand bravo à Yanis qui termine Vice-champion Régional (grande région LRMP).

Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez essayer le judo dès l'âge de 4 ans.

À bientôt sur les tatamis !

Contact Judo Club :
Tél. 06 13 50 23 37





La lettre d'information de VIDÉO-CINÉ-CRÉATIONS

remercie les Saint-Gervasois (es) présents à notre manifestation de la Fête du Court Métrage, qui a eu lieu à la salle des fêtes du village le 26 novembre dernier en présence de M. le Maire.

Une après-midi riche en événements cinématographiques par la projection de 12 films inédits, dont 3 réalisés par l'association et primés dans divers festivals. Certains ont pu reconnaître des lieux familiers du village où ont été tournées certaines scènes.

De nombreux projets sont en cours et nous aimerions sensibiliser des adultes et de jeunes adolescents(tes) à nous rejoindre pour renforcer notre équipe de tournage ; ils seront formés par nous-mêmes aux techniques cinématographiques et audiovisuelles (3 rue de la Madone tous les mercredis après-midi de 14h à 18h30 ; des

V2C

adaptations d'horaires sont possibles).

Devenez acteur d'une activité ludique artistique et passionnante !

L'année écoulée a été relativement active par la réalisation d'un reportage chez un artisan ferronnier, situé au centre historique de Nîmes, et un clip réalisé pour dénoncer les gestes coupables et agressifs contre l'environnement.

Le Président G. Culpin



Cap Bombonera

Cette année, l'association de course à pied compte 38 adhérents dont beaucoup de nouveaux ! Les coureurs s'entraînent toujours 3 fois par semaine (mardi, mercredi et vendredi) et font une sortie nature le dimanche matin. Ils se déplacent régulièrement sur des courses et font parfois des résultats remarquables comme au Pont du Gard : Antoine fait 2^e au scratch, Romain 1^{er} de sa catégorie et Josiane 1^{re} de sa catégorie, course faite avec Martinou le Crapouillou. Ce dernier est venu également pour le Téléthon où une vingtaine de coureurs ont réussi à réunir environ 170 €.

En ce qui concerne la course des 3 Collines, qui est le grand événement du club, la prochaine édition n'aura malheureusement lieu qu'en janvier 2018. En effet, elle aurait dû être programmée le dimanche 1^{er} janvier 2017. Il semblait difficile de réunir les bénévoles et les coureurs ce jour-là. Il a été impossible avec la commission des courses de trouver une autre date. Le bureau a donc décidé le report de la 5^e édition de la course, mais ils ont proposé aux membres, partenaires, bénévoles, etc., de passer un moment convivial, le 7 janvier 2017, autour de galettes des rois, après s'être dégourdis les jambes dans notre belle garrigue. Ce jour-là, la motivation et la bonne humeur étaient bien présentes, comme toujours au sein du club.



<p>FABRICATION ARTISANALE DE LA CONCEPTION À LA POSE</p>		<p>MARBRERIE XAVIER FERON 4 Impasse Granelat - 30320 SAINT-GERVASY www.marbrerie-feron.fr</p>
<p>06 80 4 91 09 04 66 75 18 75</p>	<p>CUISINE SALLE DE BAIN DÉCORATION FUNÉRAIRE</p>	

Art'Tistic

Envie de réveiller l'artiste qui est en vous ?

L'association ART'TISTIC vous offre l'occasion de vous épanouir grâce à la création. Créer apporte un bien-être incontestable, créer permet de s'exprimer et d'affirmer la confiance en soi.

Peintures à l'huile, à l'acrylique, aquarelle ou fusain, venez créer votre œuvre !

Les petites mains pourront également s'adonner à la couture, au tricot, au crochet, à la broderie, etc.

En toute convivialité, ART'TIS-TIC vous propose deux rendez-vous par semaine, au foyer socioculturel de Saint-Gervasy, les lundi et mardi de 14h à 17h. Débutants ou confirmés, l'association vous encourage à la rejoindre pour passer un agréable moment, en toute simplicité.

Pour vous conseiller ou vous rassurer, Léa, notre professeur de peinture, vous prodigue ses précieux conseils pour progresser, tous les mardis.

Tous les ans, l'association organise son vide-grenier "enfants". Cette année, il s'est tenu le 9 octobre et a connu un vif succès.

Tous les deux ans, une exposition des œuvres de peintres renommés et des membres de l'association se tient sur deux jours au foyer Henri Gravier.

La prochaine exposition aura lieu les 29 et 30 avril 2017. Venez nombreux !



Vide-grenier du 9 octobre 2016

Rayons d'Oc



Les 4 et 5 février 2017, l'association Rayons d'Oc, en collaboration avec Tè Vé Òc, organise son 7^e festival vidéo « RESCONTRE ».

Le samedi 4 février, seront projetés une douzaine de courts métrages venus de toutes parts de l'Occitanie. Début des projections à 13h30 jusqu'à 19h maximum ; le dimanche 5 février à partir de 14h, plusieurs courts et moyens métrages locaux sur Saint-Gervasy et les communes proches.

Association Rayons d'Oc
2 rue Pasteur - 30320 Saint-Gervasy
ass.rayonsdocorange.fr
06 85 45 12 95

7 ÈME FESTIVAL VIDÉO ETCINÉMA

AMATEUR^o RESCONTRE^o
DE SAINT GERVASY - 30 -

COURTS MÉTRAGES AMATEURS

samedi 4 février
dimanche 5 février

2017

Foyer socio culturel Henri GRAVIER à Saint GERVASY - GARD -

Samedi 4 février de 13h30 à 19h

Dimanche 5 février 14h plusieurs courts et moyens métrages sur l'histoire locale

ENTREE LIBRE

renseignements association Rayons d'Oc
tel : 06 85 45 12 95 mail : ass.rayonsdoc@orange.fr
http://rayons-doc.space-blogs.com/



Entretien & Création
de Jardins
06 83 97 92 94

Mairie de Saint-Gervasy : Hôtel de Ville - 1, avenue Georges Taillefer, 30320. Tél. 04 66 75 24 76
 Fax : 04 66 75 17 99. Site internet : www.mairie-saint-gervasy.com.
 Mail : commune.saintgervasy@wanadoo.fr
 Ouverture de la mairie au public
 Du lundi au vendredi : 8h-12h/13h30-16h30. Juillet/août : 8h-15h sans interruption.

Ordures ménagères : le lundi soir, sortir uniquement le bac ordures ménagères. Le jeudi soir, sortir les 2 bacs (ordures ménagères et tri sélectif). Pensez à rentrer vos conteneurs après la collecte. Attention : déposez vos bouteilles aux conteneurs de quartiers.

Renseignements : NÎMES MÉTROPOLE
 Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers.
 04 66 02 54 54

Déchèterie : 04 66 75 50 01
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (hiver), de 15h à 18h30 (été). Samedi de 8h30 à 17h30 (toute l'année).

Police rurale
 En cas d'urgence, vous pouvez joindre le garde-champêtre ou laisser un message sur son répondeur au 06 11 37 59 22.

Eau - Assainissement
 La SAUR gère le service public d'eau potable. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service clientèle au 04 30 62 10 01. En cas d'urgence appeler le 0810 813 103. VEOLIA gère le service assainissement. Contact direct au 0969 323 552.

Constructions : les démarches à entreprendre
 Toute construction nouvelle ou changement de destination d'une habitation doit faire l'objet d'un permis de construire ou d'une « déclaration préalable » suivant le cas. Le non-respect de cette formalité entraînera une procédure.

Divagation des chiens
 Elle est interdite à cause des dangers qu'elle présente.

Éclairage public
 Un contrat d'entretien a été conclu avec l'entreprise Bouygues. Prévenir la mairie en cas de lampes hors d'usage.

Agence postale - 6, place de la Victoire - 04 66 68 18 36
 Lundi, mardi et mercredi de 8h45 à 13h. Jeudi de 8h45 à 12h. Vendredi de 8h45 à 12h et de 15h30 à 18h. Attention : changement d'horaires en été.

Permanence du conciliateur de justice
 Mairie de Redessan : 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h à 12h. Mairie de Poulx : 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 16h. Mairie de Marguerittes : tous les jeudis de 14h à 17h. Sur rendez-vous (uniquement).

Centre Multimédia - 04 66 75 56 80
 Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h. Mercredi de 13h30 à 18h30.

Foyer socio-culturel
 Pour louer la salle, s'adresser à la mairie. Les locations sont réglementées : réservez à l'avance et dans le respect de la réglementation.

Assistante sociale : sur rendez-vous.
 Tél. 04 66 02 80 33.

Numéros de téléphone utiles

Pompiers : 18
 Police Secours : 17
 S.A.M.U : 15
 Gendarmerie de Marguerittes : 04 66 75 39 40
 Numéro d'urgence E.D.F Gard : 09 72 67 50 30
 Numéro d'urgence gaz : 04 66 26 25 24
 A.D.M.R : 04 66 58 20 09
 Foyer socio-culturel : 04 66 75 12 66
 École primaire : 04 66 75 17 13
 École maternelle : 04 66 75 06 16
 Cantine scolaire : 04 66 75 35 75
 Crèche Halte-garderie : 04 66 75 62 87
 Taxi Claude : 06 86 16 96 75 et 04 66 75 11 54
 Médecins : Dr Hadjoudj 04 66 75 28 78
 Dentiste : Dr Chopin 04 66 75 45 88
 Ostéopathe : M. Gantzer 04 66 75 18 02
 Kinésithérapeute : M. Laugier 04 66 22 20 79
 Ergothérapeute :
 Mme Laugier 04 66 22 20 79 ou 06 89 09 01 87
 Infirmiers :
 Mme Bonnet, Mme Cambon et Mme Schweitzer : 04 66 75 22 09 ou 06 09 06 58 07
 Mme Chapus : 04 66 20 99 28 ou 06 23 54 32 67
 Mme Mercier : 04 66 75 14 71
 M. Puchol : 04 66 59 43 98 ou 06 63 97 73 45
 Mme Basire : 04 66 20 76 71
 Pharmacie : 04 66 75 26 75
 Correspondante Midi Libre :
 Mme Duplix : cduplix@free.fr



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



www.ggl-groupe.com 0 466 689 689

La marque du terrain à bâtir